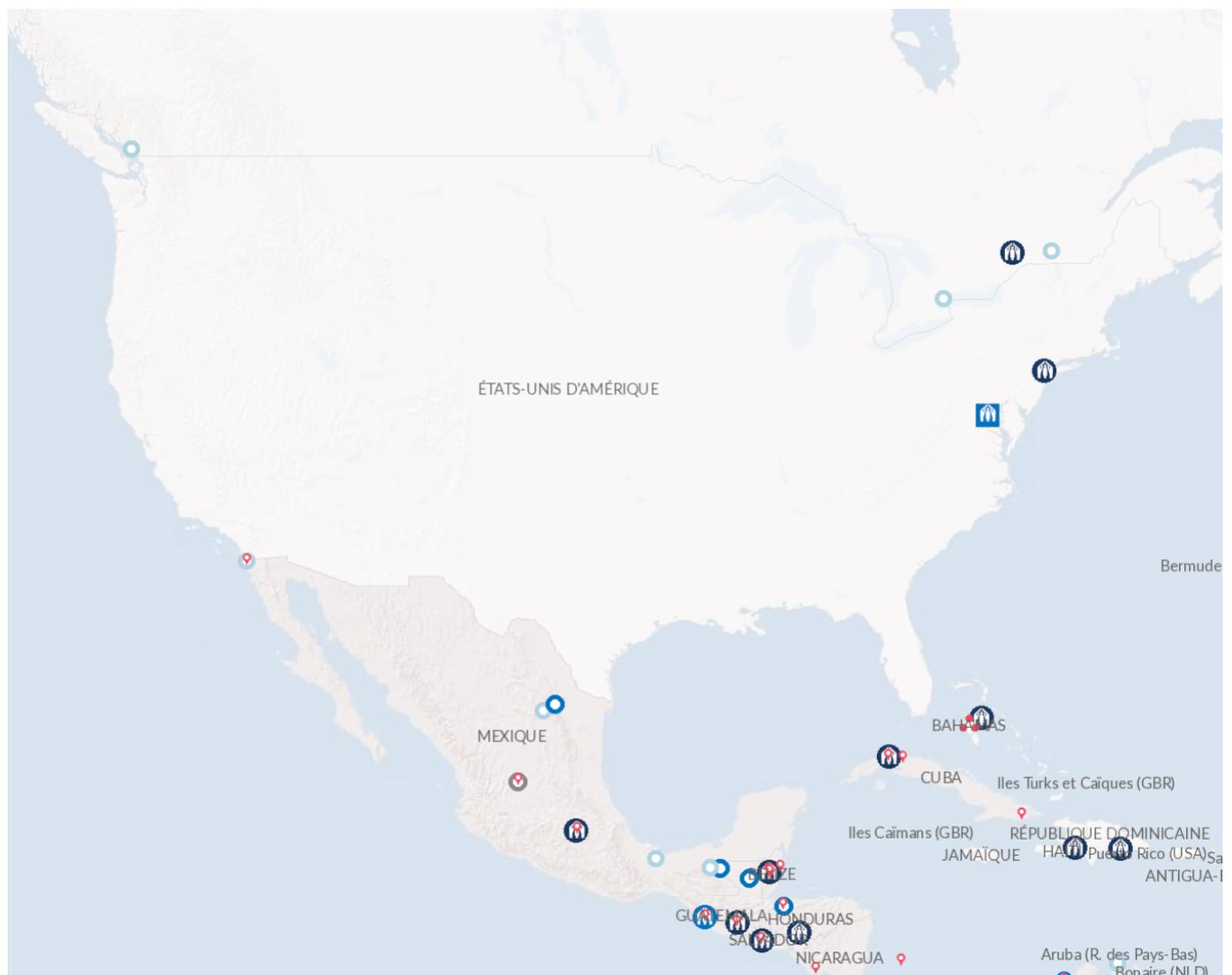


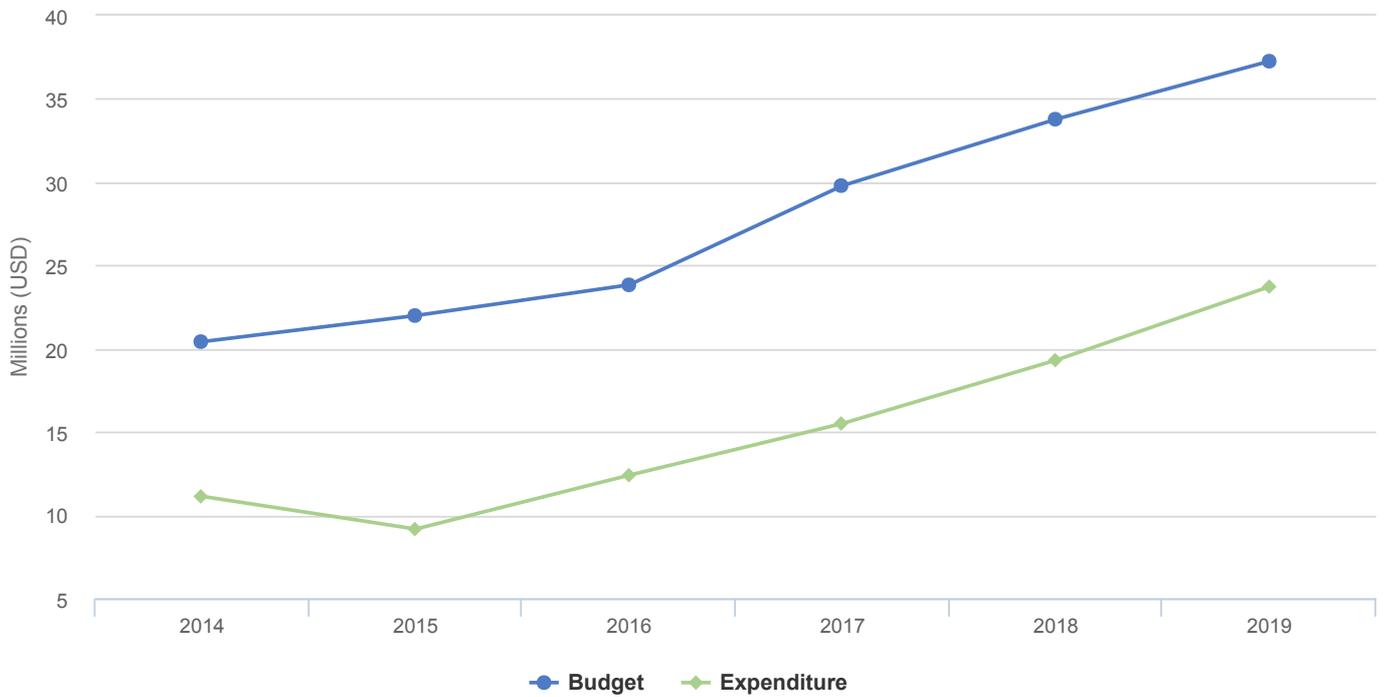
Subregion: North America and the Caribbean

| Antigua-et-Barbuda | Bahamas | Barbade | Belize | Canada | Dominique | États-Unis d'Amérique | Grenade | Guyana | Haïti | Jamaïque | République dominicaine | Sainte-Lucie | Saint-Kitts-et-Nevis | Saint-Vincent-et-les Grenadines | Suriname | Territoires ayant des liens avec les États-Unis d'Amérique (Îles Vierges des États-Unis et Porto Rico) | Territoires britanniques d'outre-mer (Anguilla, Bermudes, Îles Caïmans, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat) | Territoires néerlandais d'outre-mer dans la Caraïbe (Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin) | Trinité-et-Tobago |

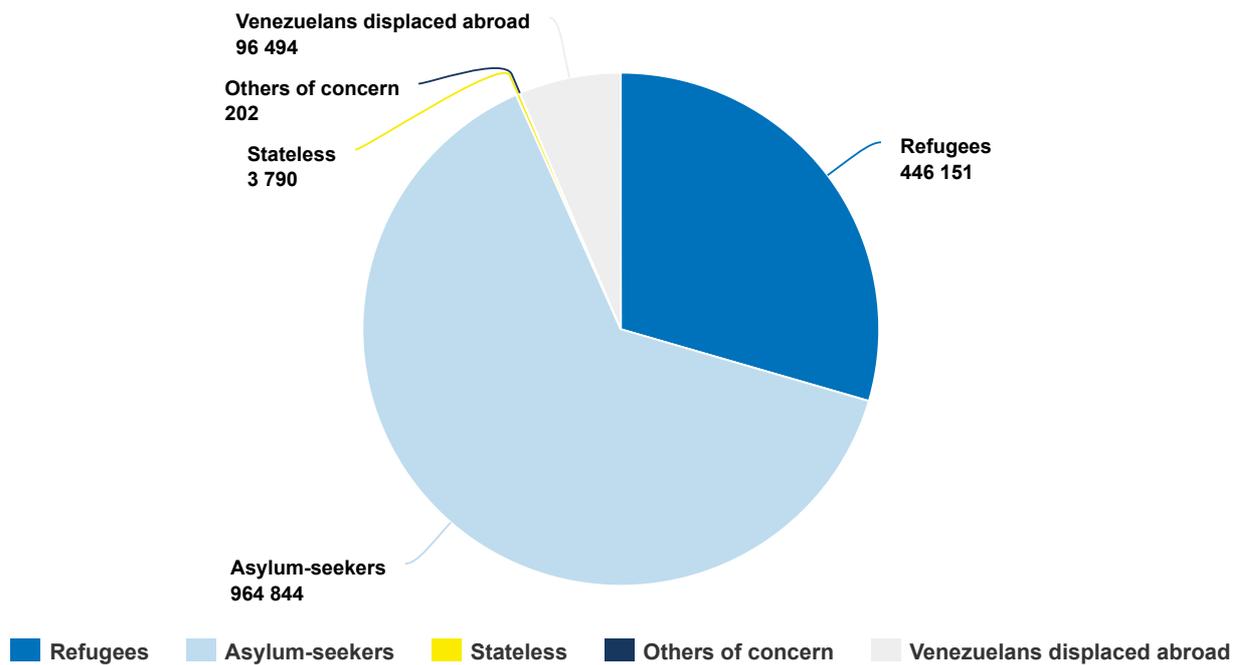


The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Budgets and Expenditure in Subregion North America and the Caribbean



People of Concern - 2019



Réponse en 2019

La crise vénézuélienne a touché de façon disproportionnée les pays de la région des Caraïbes, compte tenu de leur capacité limitée à absorber les arrivées croissantes en respectant les impératifs de la protection.

Les mouvements mixtes se sont poursuivis, aussi bien à l'intérieur du continent que depuis d'autres régions du monde. Déjà confrontés à des politiques migratoires restrictives, à de faibles capacités institutionnelles et à un manque d'évaluation des besoins de protection, les personnes relevant de la compétence du HCR ont couru des risques accrus de refoulement. Alors que la crise vénézuélienne entrait dans sa quatrième année, un nombre grandissant de Vénézuéliens sont arrivés dans les Caraïbes avec des besoins croissants de protection et d'aide d'urgence. Ces nouvelles arrivées nécessitaient une protection et une assistance directes du HCR et ont exigé de faire davantage appel à la coordination interagences ainsi qu'à renforcer les capacités, les conseils et la préparation aux situations d'urgence des gouvernements hôtes.

Le HCR a continué de suivre l'évolution des procédures et politiques appliquées par les gouvernements dans la région, en mettant l'accent sur le plaidoyer pour l'accès au territoire et aux procédures d'asile, les voies juridiques complémentaires et les solutions alternatives à la détention.

La vulnérabilité à la traite des êtres humains et le risque grandissant d'exploitation et d'abus sont restés extrêmement préoccupants. Les problèmes relatifs à la non-admission, la détention et l'expulsion sans évaluation des besoins de protection se sont poursuivis dans de nombreux pays de la région. Aux Caraïbes, de vastes lacunes sont demeurées du point de vue des cadres juridiques adaptés et de l'accès aux droits, ainsi que des services pour répondre aux besoins des personnes relevant de la compétence du HCR. En principe, les Vénézuéliens avaient accès aux services publics de soins de santé et d'éducation dans plusieurs îles des Caraïbes, mais tel n'était pas toujours le cas dans la pratique, du fait d'obstacles linguistiques, administratifs et financiers. De plus, les capacités institutionnelles limitées ont compliqué l'octroi d'une protection adaptée. Les abris faisaient défaut pour des cas d'urgence et il fallait encore renforcer la programmation et les services relatifs aux violences sexuelles et de genre et la lutte contre la traite des êtres humains.

La République dominicaine et le Guyana ont été les premiers pays du sud des Caraïbes à signer la Déclaration de Quito et sa feuille de route pour 2019, qui renforcent la coopération entre les pays de transit et de destination des Vénézuéliens et identifient des mesures à prendre pour protéger les réfugiés et les migrants vulnérables.

Aux Caraïbes, les réfugiés et demandeurs d'asile étaient originaires de plus d'une quarantaine de pays dans le monde, la portée, la taille et la complexité des mouvements mixtes s'étant accrues considérablement depuis le début de la crise vénézuélienne. En 2019, le Venezuela était toujours le principal pays d'origine dans la région (83%), suivi de Cuba (12%). Selon les estimations du Plan de réponse régionale pour les réfugiés et les migrants (RMRP), le nombre de Vénézuéliens aux Caraïbes aurait atteint un total de 113 500 fin 2019, dont 33 800 en République dominicaine, 27 600 à Trinité-et-Tobago, 22 100 au Guyana, 17 000 à Aruba et 16 600 à Curaçao.

L'instabilité à Haïti a créé un profond besoin de planification d'urgence en République dominicaine où, fin 2019, le HCR a observé une hausse des arrivées de personnes relevant de sa compétence depuis Haïti.

Outre la situation au Venezuela, l'environnement de protection aux États-Unis d'Amérique (États-Unis) et dans la région a connu des problèmes substantiels. Les arrivées à la frontière du sud des États-Unis en 2019 ont dépassé les 921 900 personnes, soit le niveau le plus élevé depuis 2014, avec 52% des personnes arrivant en groupes familiaux et 8% d'enfants non accompagnés. Les nouvelles politiques dissuasives ont incité davantage de demandeurs d'asile à pénétrer clandestinement aux États-Unis, avec une hausse de 71% des arrestations entre les points d'entrée par rapport à 2018. Les ressortissants de pays du nord de l'Amérique centrale et du Mexique représentaient le plus grand nombre d'arrivées, même si, en 2019, les arrivées de Cubains se sont sensiblement accrues.

En 2019, le HCR a présenté les dossiers de 24 800 réfugiés pour une réinstallation aux États-Unis. Pendant la même période, plus de 21 100 réfugiés dont le dossier avait été soumis par le HCR sont partis pour les États-Unis. Ces chiffres représentent un recul de plus de 4200 réfugiés dans les présentations de dossiers par rapport à 2018, mais une hausse modeste des départs.

Le financement des opérations a été extrêmement limité, ce qui a amené le HCR à réduire la taille et la portée de la

quasi-totalité de ses activités programmées aux États-Unis. Les dotations de personnel dédié à la réinstallation dans le bureau multipays et sur le terrain étaient insuffisantes.

Le manque d'organisations de la société civile qualifiées dans la région a aussi restreint l'assistance aux personnes dans le besoin. Au Guyana en particulier, l'octroi d'une aide humanitaire du HCR n'a atteint qu'un nombre limité de personnes relevant de la compétence de l'organisation en raison des restrictions budgétaires et de la pénurie de partenaires.

Canada

Si le nombre de demandeurs d'asile a augmenté en 2019 de 16% (avec un chiffre record de plus de 63 800 personnes) par rapport à 2018, le nombre d'arrivées irrégulières a reculé de 18% à 16 500 personnes.

En 2019, le Canada a réinstallé plus de 10 930 réfugiés identifiés par le HCR, tout en admettant aussi sur son territoire 19 150 réfugiés bénéficiant d'un parrainage privé. Il a aussi maintenu un petit projet pilote de mobilité professionnelle pour les réfugiés.

Le Canada a soutenu des activités pour renforcer la capacité des autorités d'asile au Mexique. Le Canada et le HCR ont signé un accord sur la mise en œuvre de projets relevant du Cadre global régional pour la protection et les solutions (MIRPS) en vue de consolider les systèmes d'asile du Belize et du Panama. Le gouvernement a maintenu son engagement en faveur de sa Politique d'aide internationale féministe.

2019 Voluntary Contributions to North America and the Caribbean | USD

Earmarking / Donor	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	All pillars	Total
United States of America Regional Office				
European Union	926,767	0	0	926,767
Germany	0	21,400	0	21,400
Guyana	0	0	15,883	15,883
United States of America	5,484,250	0	400,000	5,884,250
<i>United States of America Regional Office subtotal</i>	6,411,017	21,400	415,883	6,848,300
Total	6,411,017	21,400	415,883	6,848,300

Note: